

Bruxelles, le 27 novembre 2025  
(OR. en)

15917/25

**POLGEN 209**  
**INST 408**

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Présidence chypriote - Présidence de certains groupes par d'autres délégations, à la demande de la présidence chypriote (premier semestre 2026)

---

Le secrétariat souhaite informer le Conseil que Chypre, en tant que pays exerçant la présidence du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2026, a demandé que, conformément à l'article 20, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil, le Danemark et l'Irlande président certains groupes de travail et leurs formations, pendant cette période, au nom de la présidence chypriote.

Le tableau ci-après présente ces arrangements.

Il est suggéré que le Conseil marque son accord sur ces arrangements conformément à l'article 19, paragraphe 4, du règlement intérieur du Conseil.

**Présidence de certains groupes par d'autres délégations  
pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2026<sup>1</sup>**

<b>Groupe<sup>2</sup></b>	<b>Délégation exerçant la présidence</b>
Groupe "Crédits à l'exportation" (A.21)	Sera présidé par le Danemark
Groupe "Ressources génétiques et innovation en agriculture" - Droits des obtenteurs (F.5.b)	Sera présidé par l'Irlande
Groupe "Environnement international" (J.2) - Groupe "Environnement international" (convention de Bâle) - Groupe "Environnement international" (CEE-ONU) – convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (CPATLD) - Groupe "Environnement international" (questions internationales liées aux produits chimiques/synergies)	Sera présidé par le Danemark
Groupe "Questions alimentaires et agricoles internationales" (F.22) - Codex Alimentarius (F.22.d) – deux réunions du groupe en préparation de la commission du Codex Alimentarius (CAC 49)	Sera présidé par l'Irlande

---

<sup>1</sup> Cette disposition s'entend sans préjudice d'un autre type de présidence qui s'appliquerait pour les réunions de coordination de l'UE sur place.

<sup>2</sup> Cf. l'inventaire des instances préparatoires du Conseil figurant dans le document 11901/25.